

COMMUNIQUÉ
16 janvier 2020

**STRATEGIE DE PREVENTION DU MINISTERE :
LES INQUIETUDES DE L'AD-PA**

Au moment où l'Etat ne cesse de répéter que les Français vont vivre de plus en plus longtemps, le prétendu objectif de prévention affiché par les pouvoirs publics n'est pas à la hauteur des enjeux du moment.

Si l'AD-PA reconnaît tout l'intérêt des actions de prévention, elles ne sauraient suffire à améliorer les conditions de vie des personnes très âgées.

En outre, l'AD-PA rappelle que la façon sérieuse de faire de la prévention c'est d'augmenter le temps de professionnels auprès des personnes aidées au quotidien.

Dans le contexte de la réforme des retraites, A. BUZYN, en dépit de sa bonne volonté, n'a pas le temps de faire avancer le dossier de l'aide à l'autonomie des plus âgés.

L'AD-PA en appelle donc à la nomination d'un(e) ministre des personnes âgées et à la mise en œuvre de la grande Loi Autonomie promise par le Président de la République et le Premier Ministre.

Dans l'attente, elle rappelle que les conditions de travail des salariés continuent de se dégrader comme l'indique la Caisse nationale d'assurance maladie.

Elle demande donc dans l'urgence, avec l'ensemble des organisations syndicales, la création de deux postes supplémentaires dans chaque service et établissement.

Pour tout contact
Pascal CHAMPVERT
Romain GIZOLME
Tel : 01 55 12 17 29

Suivez toute l'actualité de l'AD-PA sur les réseaux sociaux :

 @AssociationADPA
 <https://www.facebook.com/pages/AD-PA/167671096759669>
 <http://ad-pa.blogspot.fr/>

L'AD-PA regroupe au plan national les directeurs de services à domicile, de coordinations et d'établissements pour personnes âgées